



## Rachat d'un bien en copropriété

Par **lefranc georges**, le **27/03/2017** à **16:19**

Bonjour

j'ai acheté une maison mon amie en 2012, le prix était de 64000€ tous frais inclus.  
j'ai apporté 58000€ et mon amie 6000€ .j'ai payé les travaux pour une valeur de 25000€ avec un emprunt qui finit fin 2017 .Actuellement nous allons nous séparer, j'aimerais savoir comment ça se passe si je veux racheter sa part ou l'inverse si elle veut racheter ma part, combien doit-on verser ou elle ou moi dans les 2 cas de figure..  
A priori la maison serait évaluée à 170 000€ à l'heure actuelle  
Je vous remercie infiniment pour votre réponse.

Par **youris**, le **27/03/2017** à **16:56**

bonjour,

le bien est en indivision selon la proportion mentionnée sur l'acte d'achat, il suffit que le vendeur et l'acheteur se mettent d'accord sur le prix de vente et en tenant compte de l'investissement fait dans le bien par chacun.  
salutations